

# LA CONSULTATION ÉLARGIE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA MRC

ACTIVITÉ TENUE  
LE 11 MARS 2014

DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION  
DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT  
DE LA ZONE AGRICOLE

## ANNEXE 2

### MISE EN CONTEXTE

Portée par l'initiative du service de l'aménagement et de développement de la MRC et de tous les représentants participant à la démarche, l'activité de consultation élargie des producteurs agricoles s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

En collaboration avec le bureau régional de la Montérégie-Ouest du MAPAQ, la MRC a lancé plus de 300 invitations à toutes les entreprises agricoles enregistrées du territoire à venir participer à l'activité de consultation tenue le 11 mars 2014, de 9 h à 15 h au Centre communautaire de Saint-Étienne-de-Beauharnois. À cette invitation, nous avons également convié les agriculteurs à répondre à 20 questions portant sur l'image et la pratique de l'agriculture dans la MRC.

### OBJECTIF DE LA CONSULTATION

L'objectif de la rencontre visait d'abord la participation des agriculteurs à la démarche d'élaboration du PDZA, de sorte que l'information, la connaissance du territoire et les enjeux relatifs à son développement soient connus du plus grand nombre de producteurs agricoles. Cette rencontre permettra ultimement à la MRC d'orienter la vision de développement de la zone agricole.

La rencontre a donné lieu à une réflexion stratégique imputable à l'expérience et à la connaissance des participants en ce qui a trait au milieu agricole. Les données objectives, issues des faits saillants du portrait agricole, combinées aux résultats du questionnaire ont permis de présenter les quatre thèmes proposés pour cette rencontre. Les thèmes relatifs à « la consolidation et l'expansion des produits dominants », « la relève, la formation et la main-d'œuvre », « la dynamique urbaine/rurale » ainsi que « l'image de la MRC » ont été significatifs pour tous les participants.

### QUELQUES FAITS SAILLANTS

- présence totale de cinquante participants, dont une trentaine d'agriculteurs, six élus et une dizaine de représentants d'organismes et de ministères invités (CLD, UPA, MAMOT, CMM, MAPAQ, et CRÉ);
- présence majoritaire des producteurs de grandes cultures et d'élevages de bovins laitiers;
- participation spéciale de la députée fédérale, M<sup>me</sup> Anne Minh Thu Quach;
- formule employée sous forme de « focus group » (6 personnes par tables);
- dévoilement des résultats du questionnaire remis aux entreprises agricoles de la MRC.

## LES QUESTIONS D'OUVERTURE

En un mot, comment qualifieriez-vous la zone agricole de la MRC ?

« *Production, loisir, dynamique, grugée, entrepreneur, maïs, performante, prospère, bon climat.* »

En quelques mots, comment sera la zone agricole de la MRC dans 20 ans ?

« *Plus prospère, autonomie, diversifiée, reconnue, proximité, dynamique, plus agricole, respectueuse de l'environnement, plus coopérative, plus ensemble (intégré, solidaire, uni, inter relié) consolider les ressources, plus de zone boisée, désurbanisation, protégée, relève, plus de biologique, forte, intacte.* »

## LES GRANDS CONSTATS DÉGAGÉS PAR THÈMES

Les mises en contexte et le dévoilement des résultats du questionnaire destiné aux participants ont aisément fait ressortir des grands constats, lors de l'activité de consultation.

Voici les principaux constats soulevés :

### LA CONSOLIDATION ET L'EXPANSION DES PRODUITS DOMINANTS

- la MRC dispose du plus haut taux d'occupation des superficies exploitées parmi toutes les MRC et agglomérations de la CMM;
- la zone agricole dispose des conditions agroclimatiques exceptionnelles (pédologie, climat, classes de sols, relief des sols etc.);
- le territoire détient un faible couvert forestier sur l'ensemble de la MRC et des milieux naturels protégés et confinés aux abords du canal de Beauharnois (hors de la zone agricole);
- le reboisement en zone agricole semble très limité à l'exception des coteaux et des bandes riveraines;
- les entreprises agricoles se consacrent majoritairement aux grandes cultures, à la production laitière ainsi qu'à l'élevage de bovins de boucherie;
- on constate une méconnaissance du milieu agricole par la population (produits, entreprises etc).

- la plupart des productions agricoles de la MRC ne se prêtent pas à la transformation à la ferme;
- les méthodes de commercialisation alternatives comme la vente à la ferme et l'autocueillette, l'agrotourisme et la vente aux marchés publics peuvent permettre une bonne visibilité des produits;
- la valeur croissante des terres pourrait affecter l'avenir à long terme des petites entreprises laitières;
- on constate une consolidation des entreprises agricoles;
- les entreprises doivent être compétitives pour survivre (accroissement des activités et recherche d'activités complémentaires afin de réduire l'endettement);
- les coûts de production sont souvent très élevés versus le prix de vente aux consommateurs (la demande dépasse la production et les consommateurs achètent un prix avant tout);
- il est difficile de produire des produits à l'année (concurrence attribuable à l'importation);
- des obstacles à la commercialisation sont présents dans la production ovine, maraîchère, de vin, la transformation à la ferme etc. (ex. : fromagerie);
- les exigences normatives d'exploitations sont lourdes, élevées et coûteuses, notamment en matière environnementale;
- la bureaucratie est une menace au développement des activités agricoles.

### LA RELÈVE, LA FORMATION ET LA MAIN-D'OEUVRE

- le contexte démographique actuel mène à des transferts d'entreprises à la fois amorcés ou en voie de l'être;
- On désire des meilleures conditions de transferts (des moyens fiscaux adaptés);
- L'accès au financement est difficile pour le démarrage d'une entreprise;
- On constate une diminution progressive du nombre de fermes;
- Des fermes qui prennent de l'ampleur (des investissements colossaux générant plus de risques financiers);
- La main d'oeuvre essentiellement familiale est constituée de jeunes, de moins jeunes et d'agriculteurs à temps partiel;
- La main-d'oeuvre compétente est difficile à trouver;
- Les familles sont de moins en moins nombreuses;
- Les conditions de travail sont difficiles (beaucoup d'heures investies et peu de congés);
- L'emploi de travailleurs étrangers est une réalité dans certaines productions;
- La nouvelle génération d'agriculteurs exige une meilleure qualité de vie (conciliation familiale, plus de congés);
- La relève semble ouverte à l'intégration et à l'utilisation des nouvelles technologies;
- « Vivre l'agriculture » est avant tout un mode de vie à part entière nécessitant l'investissement de toute une vie.

## LA DYNAMIQUE URBAINE/RURALE

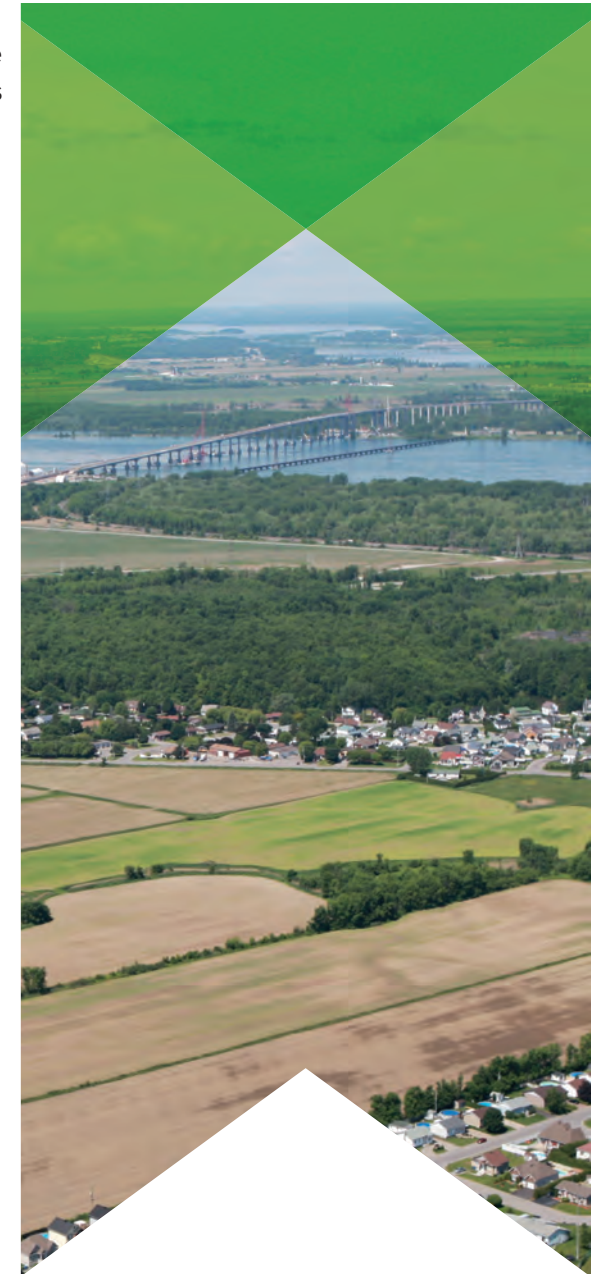
- on constate de bonnes relations de voisinage à travers toutes les municipalités;
- on constate des irritants avec les résidents non agriculteurs (plaintes bruits, odeurs), les usagers de la route (partage de la route) et avec les adeptes des activités récréatives pratiquées (VTT ou motoneiges);
- on demande aux municipalités une meilleure gestion de l'urbanisation;
- on reconnaît les retombées positives de l'autoroute 30 en constatant l'amélioration de l'accessibilité des pôles de services et l'ouverture de la région à plusieurs niveaux. Cependant, la zone agricole s'expose davantage aux pressions du développement urbain, notamment les terres comprises entre l'autoroute et la route 132. L'autoroute aura laissé au milieu agricole des dommages irréversibles, dont des pertes significatives de superficies agricoles, un changement de paysage, de nouveaux chemins d'accès comportant des détours importants et une augmentation considérable de l'achalandage routier devant les fermes.

- il y a une idéalisation de la vie « urbaine » en campagne. Certains nouveaux arrivants en zone agricole supportent mal les effets de la pratique agricole intensive du territoire;
- plus de 1140 ha sont exploités en zone blanche en vertu des baux agricoles accordés sur les propriétés d'Hydro-Québec, un acquis à préserver;
- certaines friches en zone blanche sont laissées à l'abandon. Des conditions minimales d'exploitations devraient être imposées afin de maintenir, le plus longtemps possible, l'utilisation agricole de certaines terres en zone blanche.

## L'IMAGE DE L'AGRICULTURE

Ainsi, il est souhaité que dans 20 ans, la zone et le développement des activités agricoles de la MRC se caractérisent par :

- une zone agricole bien protégée occupée en priorité par des usages agricoles;
- des productions agricoles conventionnelles (grandes cultures, bovins laitiers et de boucherie) consolidées et en expansion;
- une diversification des productions agricoles (l'essor de nouvelles productions émergentes);
- la mise en valeur des boisés et la protection des cours d'eau;
- une relève motivée et expérimentée;
- des impacts, associés aux nuisances émanant d'activités agricoles, réduits au minimum;
- une reconnaissance de la participation de l'agriculture à la beauté des paysages;
- une zone agricole accueillante permettant la découverte du territoire;
- de l'agrotourisme structuré offrant un revenu complémentaire aux producteurs et transformateurs;
- une population fière de son agriculture et qui la supporte.



# LES PRINCIPAUX ENJEUX ET PISTES D' ACTIONS DÉGAGÉS PAR THÈMES

## LA CONSOLIDATION ET L'EXPANSION DES PRODUITS DOMINANTS

ENJEUX AGRICOLES SOULEVÉS	PISTES D' ACTIONS PROPOSÉES
<b>PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développer une ceinture verte en zone agricole.</li> <li>● Utiliser tous les terrains et bâtiments potentiels (friches, zone blanche, anciens pâturage, rétrocessions, remise en zone verte) pour le développement de nouvelles productions et des projets novateurs.</li> <li>● Mettre en valeur les zones agricoles sous pressions.</li> <li>● Utiliser le territoire agricole comme laboratoire de recherches et d'innovations (investir dans les nouvelles technologies et s'inspirer des modèles d'ailleurs pour innover).</li> </ul>
<b>MISE EN VALEUR DES BOIS ET PROTECTION DES COURS D'EAU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Favoriser, par des programmes, des outils ou des ressources techniques, les plans d'aménagement forestier (essences nobles, coupes sélectives, promotion des PAF etc.).</li> <li>● Encourager et développer les pratiques agroenvironnementales adaptées au milieu (ex. : incitatifs à la revégétalisation des bandes riveraines, des cours d'eau et des rivières).</li> <li>● Augmenter la participation des agriculteurs aux clubs-conseils en agroenvironnement.</li> <li>● Faire preuve de vigilance et prendre les précautions nécessaires dans l'utilisation d'intrants (Insecticides, pesticides, matières résiduelles fertilisantes, etc.).</li> </ul>
<b>RENTABILITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (de tailles différentes et aux productions diverses)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Promouvoir les projets d'agrotourisme, d'achat local et de circuits courts (kiosques et installations temporaires, marchés publics, etc.).</li> <li>● Soutenir les productions émergentes en allégeant les procédures, structures et recherches de financement (ex. : cultures énergétiques, biologiques, vignobles, camerises, etc.).</li> <li>● Offrir (à prix modique) aux petits producteurs une vitrine commerciale dans les marchés et les épiceries.</li> <li>● Favoriser, à l'échelle de la MRC, le maillage entre les producteurs, les transformateurs et l'industrie agroalimentaire.</li> <li>● Profiter des impacts du projet de la MRC dans l'implantation de l'usine de biométhanisation à Beauharnois.</li> <li>● Inciter les municipalités à aménager des jardins communautaires.</li> <li>● Encourager les liens d'affaires entre le milieu agricole et l'industrie agroalimentaire.</li> </ul>
<b>COHABITATION (avec les urbains et les différents producteurs agricoles)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre en place des stratégies de communications efficaces et continues avec le milieu urbain : création de comités, ententes de cohabitation, diffusion de l'information, etc..</li> <li>● Promouvoir et mettre en valeur le territoire agricole de la MRC.</li> <li>● Aider les productions non conventionnelles ou émergentes (ex. : producteurs biologiques) à développer leurs produits.</li> </ul>
<b>ÉDUCATION ET SENSIBILISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développer des activités promotionnelles en mettant en valeur les produits agricoles de la région.</li> <li>● Briser les barrières de l'individualisme, l'isolement et la solitude du milieu agricole en positionnant l'agriculteur au centre du développement de la société : (ex. : chambre de commerces, campagnes promotionnelles).</li> <li>● Mettre à l'avant-plan notre positionnement géographique et nos rendements agricoles exceptionnels afin de démontrer les possibilités de l'agriculture dans la région : « Vivre l'agriculture à proximité de Montréal ».</li> <li>● Sensibiliser les jeunes au bien-être de l'agriculture et à l'importance de consommer les produits locaux.</li> </ul>

## LA RELÈVE, LA FORMATION ET LA MAIN-D'OEUVRE

ENJEUX AGRICOLES SOULEVÉS	PISTES D'ACTION PROPOSÉES
<b>RELÈVE, FORMATION ET MAIN-D'OEUVRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Développer une stratégie de gestion prévisionnelle de la relève agricole (GPRA).</li><li>○ Mettre en place de meilleurs moyens financiers pour soutenir et mieux accompagner la relève agricole (incitatifs régionaux financiers tels que les crédits d'impôts)</li><li>○ Promouvoir des transferts progressifs étalés sur plusieurs années.</li><li>○ Mieux préparer la relève aux défis entourant les transferts de fermes.</li><li>○ Favoriser le partage des ressources coopératives d'équipements agricoles (CUMA).</li><li>○ Développer une stratégie coopérative de l'utilisation de la main-d'oeuvre (banque d'employés à l'année ou en période plus active).</li><li>○ Encourager le mentorat et/ou le jumelage avec des producteurs ouverts à mettre en commun leur superficie et / ou bâtiments désaffectés pour la relève (banques de terres, modèle de Brome-Missisquoi).</li></ul>
<b>ÉDUCATION ET SENSIBILISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Miser sur la formation-scolarisation et la spécialisation vers de nouveaux marchés.</li><li>○ Mettre à l'avant-plan notre positionnement géographique et nos rendements agricoles exceptionnels afin de démontrer les possibilités de l'agriculture dans la région : « <i>Vivre l'agriculture à proximité de Montréal</i> ».</li><li>○ Sensibiliser les jeunes au bien-être de l'agriculture et à la valorisation du métier d'agriculteur.</li></ul>

## LA DYNAMIQUE URBAINE / RURALE

ENJEUX AGRICOLES SOULEVÉS	PISTES D' ACTIONS PROPOSÉES
<b>PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développer une « ceinture verte » autour de l'autoroute 30 afin de protéger toutes les parcelles agricoles restantes.</li> <li>● Utiliser de manière stratégique tous les terrains potentiels en zones blanches (friches, bâtiments désaffectés, anciens pâturage, rétrocessions, remise en zone verte) pour le développement de nouvelles productions et des projets novateurs.</li> <li>● Augmenter de la densité urbaine dans les périmètres urbains, sans dénaturer le caractère et l'identité des municipalités rurales.</li> <li>● Intégrer le PDZA à la révision du schéma d'aménagement et de développement durable.</li> </ul>
<b>COHABITATION AVEC LES ACTIVITÉS NON AGRICOLES (irritants avec le milieu)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sensibiliser les villageois, villégiateurs et visiteurs à l'égard des activités agricoles exercées.</li> <li>● Rassembler tous les intervenants concernés par la sécurité routière et le respect des règlements municipaux (agriculteurs, municipalités, UPA, MDDEFP, MTQ, SQ, etc.).</li> <li>● Revoir la réglementation de la signalisation du MTQ et l'affichage municipal pour développer l'affichage de campagnes promotionnelles ou d'enseignes permanentes.</li> <li>● Solliciter davantage le CCA lors de problématiques particulières ou d'adoption de règlements.</li> </ul>
<b>ÉDUCATION ET SENSIBILISATION)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sensibiliser les villageois, villégiateurs et visiteurs à l'égard des activités agricoles exercées. (bulletins municipaux, communications électroniques, enseignes, affichage routier, portes ouvertes, activités diverses, etc.).</li> <li>● Impliquer les citoyens et visiteurs dans la production agricole (ex. : vendanges, fêtes des voisins, etc.).</li> <li>● Développer des activités promotionnelles ou de communications ponctuelles, saisonnières ou permanentes (foires, expositions, marché publics, écoles, centrale de Beauharnois, etc.).</li> <li>● Mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti agricole via le projet de la MRC sur l'inventaire patrimonial.</li> <li>● Sensibiliser les jeunes au bien-être de l'agriculture et à la valorisation du métier d'agriculteur.</li> </ul>

## L'IMAGE DE LA MRC

ENJEUX AGRICOLES SOULEVÉS	PISTES D' ACTIONS PROPOSÉES
<b>L'OUVERTURE AVEC PRÉCAUTION DE LA ZONE AGRICOLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développer l'identité de l'agriculture de la MRC à travers ses atouts.</li> <li>● Trouver des modèles d'entreprises parmi les différents types de productions.</li> <li>● Mettre en valeur les entreprises agricoles, leurs défis, leurs retombées économiques, sociales et environnementales.</li> <li>● Protéger et valoriser les paysages agricoles (canaux, cours d'eau, rangs).</li> <li>● Respecter la quiétude des entreprises en production animale, dans la stratégie d'ouverture de la zone.</li> <li>● Appuyer les initiatives existantes dans la promotion régionale de l'agrotourisme et leurs circuits.</li> <li>● Mettre à l'avant-plan notre positionnement géographique et nos rendements agricoles exceptionnels afin de démontrer les possibilités de l'agriculture dans la région : « <i>Vivre l'agriculture à proximité de Montréal</i> ».</li> <li>● Développer un identifiant régional pour la vente de produits agricoles (ex. : un logo, signature territoriale, etc.)</li> </ul>

## CONCLUSION

Outre la protection du territoire agricole, qui représente un enjeu fondamental pour les participants, nous avons dégagé de cette rencontre le concept d'ouverture (avec précaution) de la zone et des activités agricoles qui représenterait, à notre avis, une valeur ajoutée au PDZA de la MRC. Le concept d'ouverture pourrait être défini comme un choix stratégique qui cherche à donner à une offre, une position crédible, différente et attractive du milieu agricole, pour la population et ses visiteurs. La communauté agricole aurait tout intérêt à renforcer le lien de confiance mutuelle avec le milieu urbain auquel tous les acteurs pourraient se rallier afin de rendre accessible une solidarité plus forte dans la MRC.

L'avenir de l'agriculture de la MRC doit s'appuyer sur un ensemble d'atouts qui lui confère un avantage stratégique et sur lequel nous pouvons capitaliser :

- la fierté de ses agriculteurs;
- une zone agricole vaste et fertile;
- une agriculture performante et de qualité;
- une région accessible à proximité de Montréal;
- l'omniprésence des plans d'eau.

Nous croyons qu'il serait avantageux pour la MRC d'articuler la vision à long terme du PDZA autour des 6 principes (idées-forces) que nous vous proposons :

1. la pérennité de la zone agricole, un patrimoine collectif à protéger;
2. l'agriculture conventionnelle comme pilier central du dynamisme de la zone agricole (sans exclure tout autre mode de production);
3. la reconnaissance de l'agriculture pour son apport au développement économique et social de la région;
4. l'intégration optimale de la dimension environnementale aux pratiques agricoles;
5. la solidarité entre les différents usagers du territoire agricole, dans une perspective de soutien à l'activité agricole;
6. l'attractivité et le positionnement stratégique de la région.

Finalement, nous croyons que la consultation élargie avec les producteurs agricoles s'est avérée déterminante en vue des prochaines étapes d'élaboration du PDZA, puisque la MRC devra finaliser prochainement son portrait-diagnostic. Afin d'en arriver à une vision concertée et à un plan d'action qui reposera sur la contribution de chacun des organismes partenaires du territoire, la MRC prévoit amorcer d'autres ateliers de travail en lien avec ses différents comités.

